

Assemblée générale de la SQRP

Samedi, le 24 mars 2018

Heure: 17h45

Lieu: Salle Krieghoff, Québec

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Monsieur Daniel Fiset propose l'élection de M. Christophe Fortin comme président d'assemblée. Madame Isabelle Soulières appuie. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gilles Dupuis propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Thérèse Bouffard.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2017

Madame Geneviève Belleville propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. La proposition est appuyée par Madame Isabelle Soulières et est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Monsieur Daniel Fiset fait un retour sur le prix Guy Bégin. Un nouvel axe avait été proposé l'an dernier pour la recherche fondamentale. Aucune candidature n'a été soumise dans cet axe cette année. Le CA propose de faire davantage la promotion de ce prix l'an prochain.

De plus, un nombre insuffisant de candidature a été soumis pour les présentations orales, ce qui a pour conséquence que le nombre maximum de prix que nous avons convenu en CA n'a pas été atteint cette année.

5. Rapport du conseil d'administration

a. Rapport général

i. Réunions du conseil d'administration

Monsieur Daniel Fiset rapporte que le CA a tenu cinq rencontres depuis le dernier congrès et que plusieurs dossiers ont avancé.

ii. Remerciements

Monsieur Daniel Fiset remercie les membres du CA de leur implication. Il souligne la fin de mandat de Mme Isabelle Blanchette, Mme Ève-Line Bussières, Mme Caroline Blais et Mme Marie-Pier Boivin.

b. Rapport du secrétaire-trésorier

i. Bilan financier au 31 décembre 2017

M. Christophe Fortin rapporte que les états financiers de la SQRP ne sont pas encore disponibles – ceux-ci seront rendus disponibles sur le site web de la SQRP dès qu'ils seront complétés. Il rapporte toutefois que les résultats préliminaires prédisent un déficit de plus de 23,000\$, excluant les prix Guy Bégin et les prix pour les communications étudiantes. Le déficit total se situera probablement autour de 28,000\$. M. Fortin indique que notre fonds total se situe maintenant autour de 72,500\$. Nous avons voté l'an dernier en assemblée de mettre un fonds de sécurité de 70,000\$. Ceci nous laisserait donc une marge de manœuvre de 2,500\$ seulement.

L'assemblée demande des explications sur le déficit. Monsieur Daniel Fiset explique que le comité organisateur du congrès 2017 avait engagé des frais supérieurs aux entrées prévues. Madame Isabelle Blanchette ajoute que le CA a proposé d'ajouter un filtre de sécurité consistant à devoir obtenir la signature du secrétaire-trésorier ou du président du CA pour les dépenses entre 2,000\$ et 5,000\$. De plus, la signature du secrétaire-trésorier et du président du CA devra être obtenue pour toute dépense supérieure à 5,000\$.

Monsieur Ghassan El-Baalbaki mentionne que si le CA est impliqué dans les décisions en lien avec l'hôtel ceci pourrait compliquer le processus et nuire aux négociations entre le comité et les hôtels. Il propose de fixer un montant maximum. Il propose également que le CA s'implique davantage dans la recherche de commandites puisqu'il s'agit d'un processus qui demande beaucoup de temps et se planifie sur plusieurs années à l'avance.

Monsieur Guillaume Foldes-Busque mentionne qu'il a communiqué souvent avec le CA par téléphone pendant l'organisation et recommande que les prochains comités fassent de même.

Une étudiante de l'Université Laval a accepté le mandat de préparer un guide pour l'organisation des prochains congrès.

6. Surplus : Propositions de l'assemblée générale 2017

Deux propositions avaient été mises en dépôt lors de l'assemblée générale 2017. 1) Prix étudiants pour le meilleur symposium. Cette proposition a été appliquée cette année. 2) Que les bénévoles ne paient pas leur inscription au congrès. Cette proposition a également été appliquée cette année.

7. Élections au conseil d'administration

a. Poste de président(e) élu(e)

La candidature du professeur François Courcy de l'UQO est proposée par le CA. M. Courcy présente les motifs qui l'incitent à se présenter au poste de président élu. Il prévoit utiliser son mandat pour augmenter la visibilité de la Société et travailler sur la recherche de commandites. Monsieur Courcy est élu par acclamation.

b. Poste de conseiller scientifique

La candidature du professeur Mathieu Roy de McGill est proposée par le CA. M. Roy est absent. Monsieur Daniel Fiset présente les motifs de M. Roy. M. Roy est élu à l'unanimité.

c. Poste de responsable du comité scientifique

La candidature de la professeure Sarah-Geneviève Trépanier de l'UQTR est proposée par le CA. Madame Trépanier présente les motifs qui l'incitent pour le poste de responsable du comité scientifique. Madame Trépanier est élue à l'unanimité.

d. Poste de représentant étudiant

Les candidatures de 2 étudiantes au poste de représentant étudiant de la SQRP sont proposées par le CA. Chaque candidate a 2 minutes pour se présenter.

Monsieur Dave St-Amour propose un vote secret. Monsieur Denis Cousineau et Mme Isabelle Blanchette se proposent comme scrutateurs. Madame Mireille Mathieu est proposée à titre de présidente d'élection.

Madame Isabelle Charbonneau est élue à la majorité.

8. Mot du responsable du congrès 2018

Le président du comité organisateur 2018, M. Guillaume Foldes-Busque, fait le bilan des inscriptions (environ 530 inscriptions au moment de l'assemblée). Monsieur Foldes-Busque souligne que le congrès affichera un « léger surplus ». Monsieur Foldes-Busque remercie le CA pour son support. Il remercie aussi son équipe pour son travail acharné. Le CA souligne le travail exceptionnel et la qualité de l'organisation de l'actuel congrès.

M. Denis Cousineau souligne la qualité du congrès et remercie le comité organisateur.

9. Congrès 2019

Le congrès 2019 de la SQRP aura lieu à l'Université d'Ottawa et sera organisé par M. Denis Cousineau. Il est élu par acclamation.

10. Varia

Aucun point.

11. Levée de la réunion

L'assemblée générale annuelle est levée à 19h02. Madame Isabelle Soulières propose la levée, appuyée par Mme Mireille Mathieu.
